

L'AGEFI

CASH & RISK

Un cocktail détonant menace la trésorerie des entreprises

Une étude du Cabinet Arc laisse craindre un allongement des délais de paiement comme solution privilégiée aux tensions.

Publié le 3 mars 2023 à 11:02 - Maj 3 mars 2023 à 11:12

Article réservé aux abonnés



Benoît Menou



Denis Le Bossé, président du Cabinet Arc - DR

Un tiers des entreprises pensent ne pas pouvoir faire face au remboursement cumulé de leurs créances, Prêt garanti par l'Etat (PGE), investissements et factures. Cela alors que 80% des entreprises n'anticipent pas de croissance de leur activité au premier semestre 2023, soit 10 points de plus qu'il y a six mois, et que 13% tablent même sur un recul. Telle est l'humeur pour le moins morose reflétée par la dernière édition de l'étude du Cabinet Arc (200 dirigeants ont été interrogés par l'Ifop).

«La fin du quoi qu'il en coûte crée un cocktail détonant pour la trésorerie de nombreuses entreprises», pointe Denis Le Bossé, le président du Cabinet Arc. Particulièrement du côté de petites et moyennes entreprises, dont beaucoup subissent à ses yeux un manque structurel de fonds propres et se trouvent aujourd'hui confrontées à la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières tout en devant rembourser les PGE et autres dettes publiques.

Un climat d'autant plus incertain que selon une majorité des sociétés interrogées les banques sont enclines à se désengager vis-à-vis des TPE / PME n'ayant pas encore remboursé leur PGE utilisé. Ou que selon près d'une moitié de l'échantillon, 48% précisément, soit une progression sensible de 12 points par rapport à septembre 2022, l'appétit des assureurs-crédit devraient se réduire vis-à-vis de ces TPE / PME.

Pas de tsunami

Plus de 7 sociétés sur 10 (73%) considèrent dans ce contexte **l'allongement des délais de paiement** comme le premier levier de soutien à la gestion du niveau de trésorerie. Cette variable d'ajustement n'est pas la panacée. *«Les entreprises ne doivent surtout pas se laisser griser par un niveau du carnet de commandes qui peut être flatteur ou céder à la course au chiffre d'affaires. Elles doivent conserver leurs marges et sécuriser le cash, ne pas hésiter par exemple à demander des acomptes en fonction de l'avancée de la commande. Plus que jamais la gestion du cash est vitale»,* clame Denis Le Bossé.

La poursuite de la hausse du rythme des défaillances d'entreprises apparaît dès lors inéluctable pour 95% des sondés. L'augmentation sera *«importante»* voire *«extrêmement importante»* pour 39% d'entre eux. *«Il n'y a pas tsunami mais un rattrapage, naturel après le soutien public consenti durant la pandémie»,* nuance le président du Cabinet Arc.